C/2024/6588

25.10.2024

Avis à l'attention de certaines personnes faisant l'objet des mesures restrictives prévues par la décision (PESC) 2017/2074 du Conseil et par le règlement (UE) 2017/2063 du Conseil concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Venezuela

(C/2024/6588)

Les informations ci-après sont portées à l'attention de M. Rafael Ramón BLANCO MARRERO (nº 20), M. Elvis Eduardo HIDROBO AMOROSO (nº 29), M. Remigio CEBALLOS ICHASO (nº 37) et M. Jesús Emilio VÁSQUEZ QUINTERO (nºº52). Ces personnes sont inscrites sur la liste figurant à l'annexe I de la décision (PESC) 2017/2074 du Conseil [1] et à l'annexe IV du règlement (UE) 2017/2063 du Conseil [2] concernant des mesures restrictives en raison de la situation au Venezuela.

Le Conseil envisage de maintenir sur la liste les personnes susmentionnées, y compris en ce qui concerne les restrictions de voyage, sur la base de motifs d'inscription modifiés.

Ces personnes sont informées par la présente qu'elles peuvent adresser au Conseil, avant le **4 novembre 2024**, une demande visant à obtenir les motifs envisagés justifiant le maintien de leur désignation, à l'adresse suivante:

Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général
RELEX.1 Affaires globales et horizontales
Rue de la Loi 175
1048 Bruxelles
BELGIQUE
Courriel: sanctions@consilium.europa.eu

[1] JO L 295 du 14.11.2017, p. 60.
[2] JO L 295 du 14.11.2017, p. 21.